

Journal Républicain

Parisien tous les jours

excepté

le Dimanche

Le Numéro : 5 Centimes

Le Patriote

Des Pyrénées

ABONNEMENTS

Pau, Département et Limousin..... Un an. 12 fr. Six mois. 7 fr. Trois mois. 5 fr.
Autres Départements et Colonies..... 18 fr. — 10 fr. — 6 fr.
Etranger..... 28 fr. — 18 fr. — 8 fr.

Les Abonnements sont payables d'avance ; ils sont calculés aux frais de l'abonnement.

LA SITUATION

Les Allemands, après leurs furieux assauts de jeudi, dans la région de Verdun, ont manifesté moins d'initiative au cours de la nuit où l'infanterie ne donna point, pour reprendre leurs tentatives avec plus d'acharnement, encore dans la journée de vendredi.

Avec une opiniâtreté désespérée, ils ont renouvelé contre le bois des Corbeaux, à l'ouest de la Meuse, plusieurs attaques réelles, malgré une formidable préparation d'artillerie. Mais un dernier assaut, mené par des effectifs considérables, de plus d'une division, leur a permis de reprendre pied dans la partie d'où nous les avons délogés le 8 mars.

C'est un avantage insignifiant. Notre première ligne de résistance effective se trouvait en arrière, au Mort-Homme. Il a tout lieu de croire qu'il sera momentanément pris, dans ces derniers jours, nous fut successivement pris, rendu et repris.

Sur la rive droite, l'ennemi a tenté, sans succès, d'enlever nos tranchées devant Douaumont et nous avons prévenu une attaque qu'il préparait contre Vaux. Il a même annoncé dans ses dépêches d'aujourd'hui la perte de ce village qu'il prétendait impudemment nous avoir enlevé hier. C'est un nouveau mensonge, puisque jamais il ne l'a occupé.

A notre alle droite, les batteries lourdes ennemis, contre-battues par notre artillerie, ont bombardé avec rage les ruines de quelques villages en Voivre.

Une innovation : nos adversaires, qui ne reculent devant aucune arme, ont jeté dans la Meuse à Saint-Mihiel, des mines étonnantes destinées évidemment à faire sauter les ouvrages d'art ou ponts flottants qui relient les deux rives et à gêner ainsi notre ravitaillement des Hautes-Meuse. Mais leur ruse déjoue à temps à échoué.

Il se confirme enfin que la lutte, hier, fut effroyablement meurtrière à l'ennemi devant Vaux. Aujourd'hui, que ce soit au bois des Corbeaux ou à Douaumont, partout il a laissé sur le terrain des montagnes de cadavres déclinés par nos tirs d'artillerie et nos feux d'infanterie ou de mitrailleuses.

Il malgré tout, malgré la consommation de munitions la plus effrénée et les pertes en hommes les plus insensées, la ruse Allemande sur Verdun, commencée il y a dix-sept jours, est toujours continue. L'assaut, vient se briser furieusement contre la muraille inébranlable de nos résistances.

La lutte d'artillerie se poursuit ; elle va violenter du côté de Dixmude. Sur le front belge et sur le front britannique, une grande activité régnant autour d'Ypres.

Nos alliés Italiens, malgré la rigueur de la température, ont gagné du terrain dans la zone de Totana et la vallée de l'Onozzo moyen.

En Russie, les Allemands n'ont pas renoncé à leur tentative de traverser la Dvina, mais le feu des Russes a suffi jusqu'à leur barrer la route.

En Arménie, les Russes continuent à repousser les Turcs, tandis que par la Perse ils se rapprochent de Bagdad.

— Ça y est : l'Allemagne a déclaré la guerre au Portugal. Il est un peu tard, après dix-huit mois de guerre, pour ce geste dramatique qui ne peut plus effrayer personne. Les Portugais, toujours gels, auront le sourire. Mais on comprend que ce petit pays mettant l'embarquement sur les navires allemands, soit d'un bien mauvais exemple pour d'autres.

— On y met un peu plus de formes avec l'Amérique, et la presse allemande hait le ton devant la manifestation très explicite du Parlement américain.

— Nous apprenons par le projet de budget déposé aux Communes que l'Angleterre a éprouvé actuellement un contingent de quatre millions d'hommes. C'est un chiffre important.

— Que se passe-t-il en Turquie ? Tous les télégrammes viennent d'Athènes, et de Pétrigrad représentent la situation comme extrêmement grave. Il convient, dit la « Tam» à, d'accueillir ces informations avec les réserves d'usage jusqu'à ce que des précisions soient obtenues de source officielle, mais la brusque disparaition d'Enver Pacha et le trouble politique qu'on constate à Constantinople font que tous ces bruits doivent retenir l'attention et constituer l'indice d'un malaise pouvant aboutir à bref délai à des surprises.

— Vendredi à la Chambre, séance d'interpellations, qui s'est terminée par des voix de confiance.

— Le gouvernement s'est décidé à adresser un blâme à la censure de Toulouse pour avoir laissé passer la phrase infâme de la « Dépêche ».

La Semaine Politique

La semaine qui vient à être mauvaise pour les Allemands, excellente pour les Alliés, non seulement devant Verdun et sur tous les autres points de notre front, mais en Asie, où les Russes pourraient faire mieux, et en Amérique, où les Allemands aggravent chaque jour leur situation par leur entêtement et leur orgueil.

Il est assez mal pour tirer de la bataille d'Asie et de Verdun toutes les conclusions politiques, stratégiques et diplomatiques qu'on peut faire.

LES ANNÉES SONT RÉGIES
A PARIS, 8, l'Agence NAVARRE, 2, Place de la Madeleine, et 1, Avenue des Champs-Elysées, Paris 8^e, et à BRUXELLES, 1, Avenue des Champs-Elysées, 10, Rue de la Victoria, et à MONTEVIDEO, 1, Avenue de la République, 16, Rue de la Victoria, et à MEXICO, 1, Avenue de la Victoria.

L'Administration décline toute responsabilité ce qui concerne les Années et la Revue Navarre.

ANNÉES JUDICIAIRES 0.20 la ligne
ANNÉES COMMERCIALES 0.20
ANNÉES 0.20

Les tarifs sont ceux qui sont fixés

Téléphone : PATRIOTE-PAU
Téléphone : 0.40

Dimanche-Lundi 12 et 13 Mars 1918

Rédaction et Administration

11, Rue de la Préfecture

PAU

Téléphone : PATRIOTE-PAU

Téléphone : 0.40

COMMUNIQUÉS OFFICIELS DU SAMEDI 11 MARS

Samedi matin

Paris, 11 mars, matin.
EN ARTOIS. Les Allemands, à l'ouest de la route de Lille, ont fait exploser une mine dont nous nous occupent l'évacuation.

EN ARGONNE. Nous avons connu une colonne ennemie qui marchait dans la direction du bois de Monfaucon.

À L'OUEST DE LA MEUSE. Le bombardement a été intensifié au cours de la journée ; l'ennemi s'est acharné contre nos positions du bois des Corbeaux. Plusieurs attaques ont été repoussées successivement, par nos tirs d'artillerie, nos feux d'infanterie et de mitrailleuses, qui ont causé de grands ravages dans les rangs ennemis.

Malgré des pertes hors de toute proportion avec l'objectif cherché, les Allemands ont lancé un dernier assaut, à l'efficacité d'une division au moins, au cours duquel ils ont pu occuper à nouveau la partie du bois des Corbeaux que nous leur avions reprise, le 8 mars.

À L'EST DE LA MEUSE. L'ennemi a redoublé d'efforts entre le village et la crête du fort de Vaux. Le bombardement a continué toute la nuit avec une grande violence et les assauts d'infanterie se sont multipliés contre le village ruiné par les obus. L'ennemi s'est emparé de quelques maisons à l'est de l'église. Tous ses efforts ont échoué contre la partie ouest du village que nous tenons toujours.

À L'EST DE LA MEUSE. L'ennemi a attaqué, par deux fois, nos tranchées à l'ouest du village de Donnemarie.

Arrêté par nos tirs de barrage et nos mitrailleuses, il n'a abordé nos lignes en aucun point.

Une attaque en préparation contre le village de Vaux, entraînée par le feu de notre artillerie, n'a pu se produire.

Il se confirme que des actions d'infanterie, dirigées, hier, par les Allemands contre le village et contre nos tranchées au pied de la crête du fort de Vaux, leur ont coûté des sacrifices considérables.

EN VOIVRE. Le bombardement ennemi, énergiquement contre-battu par nos batteries, a été intense sur Eix, Moulaireville, Villers-sous-Bonchamp et Bonzée.

Les Allemands ont été dans la Meuse, à Saint-Mihiel, des mines frottantes qu'on a repêchées avant qu'elles aient pu causer des dégâts.

EN LORRAINE. Nous avons bouleversé,

M. Paul Adam nous doit la vérité, toute la vérité. Sa lettre si courtoise et si douce d'hier n'a pas détruit, surtout dans la région du Sud-Ouest, l'effet prodigieux que j'ai obtenu hier, écrit dans son habileté de son journal.

S'il s'en tient là, les nombreux lecteurs de la « Dépêche » resteront sous l'impression de sa violence extrême. A cause de son imprécision, elle continuera à empêcher d'autres que ceux qu'elle vise, et ceux qui resteront dans l'impossibilité de se défendre.

L'équivoque cessera seulement le jour où M. Paul Adam voudra bien nettement répondre à ces deux questions que je répète :

Quels noms ? Quels actes ?
G. de Lamarzel, Sénateur.

— o —

TARDIF, MAIS JUSTE

Un blâme a été adressé par le ministre de la Guerre à la Chambre à l'impression de sa violence extrême. A cause de son imprécision, elle continuera à empêcher d'autres que ceux qu'elle vise, et ceux qui resteront dans l'impossibilité de se défendre.

Le gouvernement portugais, par des actes contraires à la neutralité, soutient les armées de l'empire allemand. Pas quatre fois, les troupes anglaises qui ont été autorisées à franchir le territoire de Mosambique.

L'approvisionnement en charbon a été interdit aux navires allemands ; des navires de guerre ont été autorisés, au名义 de la neutralité, à séjourner dans les ports portugais.

« L'Angleterre a été autorisée à utiliser Madère comme base navale.

Des canons et du matériel de guerre ont été vendus aux puissances de l'Entente.

Les câbles allemands ont été interrompus.

Les archives du vice-consulat de Mons-en-Barœul ont été saisies.

Des expéditions ont été envoyées en Afrique et signalées comme dirigées contre l'Allemagne et sur la frontière de l'Afrique du Sud et de l'Afrique occidentale allemande.

Pendant la guerre, la presse et le Partenariat soutiennent plus ou moins ouvertelement par le gouvernement portugais, ont multiplié les injures grossières contre le peuple allemand.

Le 23 février, les navires allemands mouillés dans les ports du Portugal ont été saisis et occupés militairement.

« Nous avons protesté contre chacun de ces faits. Nous avons fait à diverses reprises des représentations sérieuses au gouvernement portugais, le rendant responsable des conséquences de ses actes.

Depuis le début de la guerre, le gouvernement portugais, par des actes contraires à la neutralité, soutient les armées de l'empire allemand. Pas quatre fois, les troupes anglaises qui ont été autorisées à franchir le territoire de Mosambique.

L'approvisionnement en charbon a été interdit aux navires allemands ; des navires de guerre ont été autorisés, au名义 de la neutralité, à séjourner dans les ports portugais.

Des canons et du matériel de guerre ont été vendus aux puissances de l'Entente.

Les câbles allemands ont été interrompus.

Les archives du vice-consulat de Mons-en-Barœul ont été saisies.

Des expéditions ont été envoyées en Afrique et signalées comme dirigées contre l'Allemagne et sur la frontière de l'Afrique du Sud et de l'Afrique occidentale allemande.

Pendant la guerre, la presse et le Partenariat soutiennent plus ou moins ouvertelement par le gouvernement portugais.

Le 23 février, les navires allemands mouillés dans les ports du Portugal ont été saisies et occupés militairement.

« Nous avons protesté contre chacun de ces faits. Nous avons fait à diverses reprises des représentations sérieuses au gouvernement portugais, le rendant responsable des conséquences de ses actes.

Il se considère au statut de guerre avec le gouvernement portugais.

« Remise de cette déclaration a été effectuée aujourd'hui à Lisbonne et copie a été transmise au ministre du Portugal à Berlin. »

LA PUSSANCE MILITAIRE DU PORTUGAL

Le Portugal (Acores et Madère comprises), compte environ 8 millions d'habitants ce qui donne un chiffre de 600.000 hommes.

Le service militaire est obligatoire et commence à 17 ans pour finir à 45 ans.

L'artillerie de campagne est armée de canons systèmes Krupp et Canet.

Le régiment de cavalerie comprend 1200 hommes.

Le régiment de fusiliers comprend 1200 hommes.

Le régiment de chasseurs comprend 1200 hommes.

Le régiment de tirailleurs comprend 1200 hommes.

Le régiment de zouaves comprend 1200 hommes.

Le régiment de marins comprend 1200 hommes.

Le régiment de gendarmes comprend 1200 hommes.

Le régiment de gardes nationaux comprend 1200 hommes.

Le régiment de gendarmerie de la marine comprend 1200 hommes.

Le régiment de gendarmerie de la marine comprend 1200 hommes.

Le régiment de gendarmerie de la marine comprend 1200 hommes.

Le régiment de gendarmerie de la marine comprend 1200 hommes.

Le régiment de gendarmerie de la marine comprend 1200 hommes.

Le régiment de gendarmerie de la marine comprend 1200 hommes.

Le régiment de gendarmerie de la marine comprend 1200 hommes.

Le régiment de gendarmerie de la marine comprend 1200 hommes.

Le régiment de gendarmerie de la marine comprend 1200 hommes.

Le régiment de gendarmerie de la marine comprend 1200 hommes.

Le régiment de gendarmerie de la marine comprend 1200 hommes.

Le régiment de gendarmerie de la marine comprend 1200 hommes.

Le régiment de gendarmerie de la marine comprend 1200 hommes.

Le régiment de gendarmerie de la marine comprend 1200 hommes.

Le régiment de gendarmerie de la marine comprend 1200 hommes.

Le régiment de gendarmerie de la marine comprend 1200 hommes.

Le régiment de gendarmerie de la marine comprend 1200 hommes.

Le régiment de gendarmerie de la marine comprend 1200 hommes.

Le régiment de gendarmerie de la marine comprend 1200 hommes.

Le régiment de gendarmerie de la marine comprend 1200 hommes.

Le régiment de

L'effectif de paix, en 1918, était de 1.670 officiers et de 9.640 sous-officiers et soldats.

La marine comprend : 1 croiseur cuirassé, 4 croiseurs cuirassés de type moderne, 5 canonniers nouvelles et 1 canonnier et torpilleur.

LA MARINE MOBILISÉE

Lisbonne, 10 mars. L'« Officiel » publie un décret convoquant immédiatement les réservistes de la marine.

LE PIRATES

L'« HERMATHRICE » TORPILLEUR DEVANT BOULOGNE

Boulogne-sur-Mer, 10 mars.

Le vapeur anglais « Hermathrice » a été torpillé à un kilomètre environ au nord-ouest des jetées. Quatre marins ont péri.

DEUX TORPILLEURS ANGLAIS REBOUTENT UNE MINE ET COULENT

Londres, 10 mars.

L'amirauté communiqué que le contre-torpilleur « Coquett » et le torpilleur N° 11 ont coulé, après avoir touché une mine, au large de la côte orientale.

Les pertes du premier bateau sont de un officier et 14 hommes ; celles du second, de trois officiers et de 30 hommes.

L'ALLEMAGNE ET LES ETATS-UNIS

Une manœuvre diplomatique ne permet pas au gouvernement de Berlin d'en s'entendre avec ses premières menaces. Depuis la prise d'outre-Rhin a singulièrement modifié ce qu'elle avait adopté dans la controverse engagée quand elle croyait pouvoir compter sur l'appui d'intérêts du comte Bernstorff pour déterminer au sein de la grande République une crise intérieure qui eut paralysé le chef de l'Etat dans sa défense des mêmes théories du droit des neutrées.

D'autre part, le gouvernement de Berlin essaie une fois de plus de gagner du temps en faussant le débat. Le comte Bernstorff a remis à M. Lansing, secrétaire d'Etat, un nouveau memorandum par lequel l'Allemagne se déclare disposée à poursuivre la guerre sous-marine conformément aux règles du droit des gens, si, d'autre part, les alliés consentent à renoncer à l'armement des navires marchands et à atténuer la rigueur du blocus.

AU SENAT

Séance du 10 mars

Ouverte à 8 h. 20, sous la présidence de M. Antonin Dubois.

M. Poincaré, ministre de l'instruction publique, est au banc du gouvernement.

On vote des projets divers, puis, sur le demande de M. Collin, rapporteur, le Sénat prononce l'urgence et ordonne la discussio-

n de la partie du projet de loi relatif à la taxation des avions, des voiliers, des vo-

M. Melini répond que si le sénateur d'Alençon le désire intervient à la tribune, il demandera le renvoi en discussion à

moi. Pochet dit qu'il est bien entendu que la discussion du projet de loi relatif à la taxation de la guerre soit jointe à la discussion de la taxation des marchandises en général. Il n'est pas jointe.

M. D'Estournelles de Constant dit que

malgré certaines imperfections, la loi est excellente dans son principe et qu'il est regrettable qu'elle ne soit pas votée depuis longtemps.

M. Viviani, garde des sceaux, monte à la tribune.

Il a donc fourni au Sénat, dit-il, des obser-

vations d'ordre juridique qui comportent le projet. J'espère, en même temps, frayer l'heure de conclusion qui se produit ici et qui aboutira, je l'espère, à un vote unique.

(Applaudissements). La tutelle dans notre droit est une charge d'ordre public, appartenant à l'éditeur de 1804 à admis un certain nombre de tutelles légales, puis le tuteur dans le choix dans ou par la faire. Dans quelle mesure le projet actuel porte-t-il atteinte au principe du Code ?

M. Viviani explique longuement quel sera le rôle futur du tuteur social qui ne sera pas un administrateur légal que l'offre départementale ne pourra pas imposer si la famille subsiste. Il ne sera chargé que d'un pouvoir moral.

M. Viviani fait remarquer au Sénat que si le père est mort, la mère devient tutrice légale et que le rôle de conseiller de tutelle n'apparaît pas obligatoire. Le projet de loi l'écrit également dans le cas d'un tuteur testamentaire et d'un ascendant, quoi qu'il n'importe pas la puissance paternelle de perte.

Mais, dit l'avocat, si le conseiller de tutelle ne doit pas être établi dans ces cas, le rôle des deux départements ne disparaît pas. Mais il ne s'agit que d'un rôle secondaire lorsque les tutelles légales, dont je viens de parler, n'exercent pas leur mission comme il convient. (Très bien !)

M. Viviani arrive au cas du tuteur de tutelle. Il ne s'agit pas d'une convention entre le préfet et le préfet de tutelle.

Un ordre du jour de M. Candace, approuvant les déclarations du gouvernement, est adopté sans opposition.

LA CATASTROPHE DE SAINT-DENIS

On passe à la discussion de l'interpellation de M. Walter, sur la catastrophe de Saint-Denis.

L'avocat expose dans quelles conditions s'est produite la catastrophe qui aurait pu prendre des proportions considérables si la couronne du fort, contenant la poudre noire avait sauté. Ce dépot date de 1840 et ne répond pas aux besoins actuels. Il ne présente pas de garanties de sécurité nécessaire.

M. Walter demande au gouvernement de prendre les sanctions nécessaires.

M. Thomas, sous-secrétaire d'Etat aux munitions, rappelle les effets de l'explosion et explique que trois hypothèses viennent à l'esprit : Y a-t-il eu malveillance ? Ce n'est pas admissible. Y a-t-il eu explosion spontanée ? Non. A l'intérieur du fort un accident est arrivé ? Oui, et une boîte de grenades a explosé, a pu occasionner la catastrophe. Le 10 mars, la route devait passer à la direction de l'usine de Vincennes. Le sénateur chargé du poste a-t-il voulu faire l'inventaire ou réorganiser l'intérieur des magasins d'où l'explosion ? Non. Il ne sait si les reboulches continuent.

Le sous-secrétaire d'Etat explique pourquoi une telle quantité de matières explosives a été entreposée dans la fabrique de Saint-Denis, datant de 1840. On a du accumuler dans les dépôts de l'artillerie parisienne parce que la grenade est une production essentiellement parisienne et sa production est revenue au début de l'explosion ? Non. Il ne sait si les reboulches continuent.

Le sous-secrétaire d'Etat explique pourquoi une telle quantité de matières explosives a été entreposée dans la fabrique de Saint-Denis, datant de 1840. On a du accumuler dans les dépôts de l'artillerie parisienne parce que la grenade est une production essentiellement parisienne et sa production est revenue au début de l'explosion ? Non. Il ne sait si les reboulches continuent.

On s'est préoccupé de savoir si l'enfant, dirigé vers l'école libre recevra un secours. Il y a deux sortes de secours : le secours provisoire, de 12 h. et le secours d'urgence privée. Au point de vue juridique, on pourra refuser le secours, mais l'offre départementale ne pas le refuser.

Le garde des sceaux, M. Viviani, répond que la clause de l'offre départementale ne pas être pas pour le secours d'urgence privée. Cela n'a aucunement empêché que les deux organismes qui sont, respectivement, le conseil de tutelle et l'offre départementale, ne pas être pour le secours d'urgence privée. Cela n'a aucunement empêché que les deux organismes qui sont, respectivement, le conseil de tutelle et l'offre départementale, ne pas être pour le secours d'urgence privée.

On a donc appris la suite de la dis-

cussion du projet de loi relatif aux pupilles de la nation.

M. Gouyba demande quel sort sera ré-

servé dans l'organisation de la nouvelle

Association Nationale des orphelinats de la

guerre à l'œuvre philanthropique qui fonc-

tionne déjà. Il espère que le gouvernement et la commission voudront certainement admettre les représentants de cette œuvre

au sein de l'Office National et des Offices

départementaux des pupilles de la nation.

M. Estournelles de Constant dit que

malgré certaines imperfections, la loi est

excellente dans son principe et qu'il est

regrettable qu'elle ne soit pas votée depuis longtemps.

M. Viviani, garde des sceaux, monte à

la tribune.

Il a donc fourni au Sénat, dit-il, des obser-

vations d'ordre juridique qui comportent le projet. J'espère, en même temps, frayer l'heure de conclusion qui se produit ici et qui aboutira, je l'espère, à un vote unique.

(Applaudissements). La tutelle dans

notre droit est une charge d'ordre public,

appartenant à l'éditeur de 1804 à admis un certain nombre de tutelles légales,

puis le tuteur dans le choix dans ou par la faire. Dans quelle mesure le projet actuel porte-t-il atteinte au principe du Code ?

M. Viviani explique longuement quel sera le rôle futur du tuteur social qui ne sera pas un administrateur légal que l'offre départementale ne pourra pas imposer si la famille subsiste. Il ne sera chargé que d'un pouvoir moral.

M. Viviani fait remarquer au Sénat que si le père est mort, la mère devient tutrice légale et que le rôle de conseiller de tutelle n'apparaît pas obligatoire. Le projet de loi l'écrit également dans le cas d'un tuteur testamentaire et d'un ascendant, quoi qu'il n'importe pas la puissance paternelle de perte.

Un ordre du jour de M. Candace, approuvant les déclarations du gouvernement, est adopté sans opposition.

LA CATASTROPHE DE SAINT-DENIS

On passe à la discussion de l'interpellation de M. Walter, sur la catastrophe de Saint-Denis.

L'avocat expose dans quelles conditions s'est produite la catastrophe qui aurait pu

prendre des proportions considérables si la couronne du fort, contenant la poudre noire avait sauté. Ce dépot date de 1840 et ne répond pas aux besoins actuels. Il ne présente pas de garanties de sécurité nécessaire.

M. Walter demande au gouvernement de prendre les sanctions nécessaires.

M. Thomas, sous-secrétaire d'Etat aux

munitions, rappelle les effets de l'explosion et explique que trois hypothèses viennent à l'esprit : Y a-t-il eu malveillance ? Ce n'est pas admissible. Y a-t-il eu explosion spontanée ? Non. A l'intérieur du fort un accident est arrivé ? Oui, et une boîte de grenades a explosé, a pu occasionner la catastrophe. Le 10 mars, la route devait passer à la direction de l'usine de Vincennes. Le sénateur chargé du poste a-t-il voulu faire l'inventaire ou réorganiser l'intérieur des magasins d'où l'explosion ? Non. Il ne sait si les reboulches continuent.

Le sous-secrétaire d'Etat explique pourquoi une telle quantité de matières explosives a été entreposée dans la fabrique de

Saint-Denis, datant de 1840. On a du accumuler dans les dépôts de l'artillerie parisienne parce que la grenade est une production essentiellement parisienne et sa production est revenue au début de l'explosion ? Non. Il ne sait si les reboulches continuent.

On s'est préoccupé de savoir si l'enfant, dirigé vers l'école libre recevra un secours. Il y a deux sortes de secours :

le secours provisoire, de 12 h. et le secours d'urgence privée. Au point de vue juridique, on pourra refuser le secours, mais l'offre départementale ne pas être pour le secours d'urgence privée.

Cela n'a aucunement empêché que les deux organismes qui sont, respectivement, le conseil de tutelle et l'offre départementale, ne pas être pour le secours d'urgence privée.

On a donc appris la suite de la dis-

cussion du projet de loi relatif aux pupilles de la nation.

M. Gouyba demande quel sort sera ré-

servé dans l'organisation de la nouvelle

Association Nationale des orphelinats de la

guerre à l'œuvre philanthropique qui fonc-

tionne déjà. Il espère que le gouvernement et la commission voudront certainement admettre les représentants de cette œuvre

au sein de l'Office National et des Offices

départementaux des pupilles de la nation.

M. Estournelles de Constant dit que

malgré certaines imperfections, la loi est

excellente dans son principe et qu'il est

regrettable qu'elle ne soit pas votée depuis longtemps.

M. Viviani, garde des sceaux, monte à

la tribune.

Il a donc fourni au Sénat, dit-il, des obser-

vations d'ordre juridique qui comportent le projet. J'espère, en même temps, frayer l'heure de conclusion qui se produit ici et qui aboutira, je l'espère, à un vote unique.

(Applaudissements). La tutelle dans

notre droit est une charge d'ordre public,

appartenant à l'éditeur de 1804 à admis un certain nombre de tutelles légales,

puis le tuteur dans le choix dans ou par la faire. Dans quelle mesure le projet actuel porte-t-il atteinte au principe du Code ?

M. Viviani explique longuement quel sera le rôle futur du tuteur social qui ne sera pas un administrateur légal que l'offre départementale ne pourra pas imposer si la famille subsiste. Il ne sera chargé que d'un pouvoir moral.

M. Viviani fait remarquer au Sénat que si le père est mort, la mère devient tutrice légale et que le rôle de conseiller de tutelle n'apparaît pas obligatoire. Le projet de loi l'écrit également dans le cas d'un tuteur testamentaire et d'un ascendant, quoi qu'il n'importe pas la puissance paternelle de perte.

Un ordre du jour de M. Candace, approuvant les déclarations du gouvernement, est adopté sans opposition.

LA CATASTROPHE DE SAINT-DENIS

On passe à la discussion de l'interpellation de M. Walter, sur la catastrophe de Saint-Denis.

L'avocat expose dans quelles conditions s'est produite la catastrophe qui aurait pu

prendre des proportions considérables si la couronne du fort, contenant la poudre noire avait sauté. Ce dépot date de 1840 et ne répond pas aux besoins actuels. Il ne présente pas de garanties de sécurité nécessaire.

M. Walter demande au gouvernement de prendre les sanctions nécessaires.

M. Thomas, sous-secrétaire d'Etat aux

munitions, rappelle les effets de l'explosion et explique que trois hypothèses viennent à l'esprit : Y a-t-il eu malveillance ? Ce n'est pas admissible. Y a-t-il eu explosion spontanée ? Non. A l'intérieur du fort un accident est arrivé ? Oui, et une boîte de grenades a explosé, a pu occasionner la catastrophe. Le 10 mars, la route devait passer à la direction de l'usine de Vincennes. Le sénateur chargé du poste a-t-il voulu faire l'inventaire ou réorganiser l'intérieur des magasins d'où l'explosion ? Non. Il ne sait si les reboulches continuent.

Le sous-secrétaire d'Etat explique pourquoi une telle quantité de matières explosives a été entreposée dans la fabrique de

Saint-Denis, datant de 1840. On a du accumuler dans les dépôts de l'artillerie parisienne parce que la grenade est une production essentiellement parisienne et sa production est revenue au début de l'explosion ? Non. Il ne sait si les reboulches continuent.

On s'est préoccupé de savoir si l'enfant, dirigé vers l'école libre recevra un secours. Il y a deux sortes de secours :

le secours provisoire, de 12 h. et le secours d'urgence privée. Au point de vue juridique, on pourra refuser le secours, mais l'offre départementale ne pas être pour le secours d'urgence privée.

Cela n'a aucunement empêché que les deux organismes qui sont, respectivement, le conseil de tutelle et l'offre départementale, ne pas être pour le secours d'urgence privée.

On a donc appris la suite de la dis-

cussion du projet de loi relatif aux pupilles de la nation.

Lettres et Récits de Guerre

Arrière-Propos

On a pu écrire, et nous y avons songé, qu'en temps de guerre le métier de civil devait de beaucoup se peu difficile. Complétez cette observation professionnelle, nous ajouterons au contraire que celui de ceux, qui n'est à propos d'ailleurs, parler en civil sa militaire, est suffisamment imprudent.

D'une part, il est établi par les rapports de l'enquête officielle sur les atrocités allemandes que les accès de violence qui se sont trouvés en contact direct avec les soldats n'ont aucunement à se faire de leurs rapports avec les soldats du « vieux bon Dieu ». Je parle de ceux qui ont eu la rare bonté de survivre à cette bataille, où le premier soin de ces pieux guerriers, en entrant dans une paroisse, était de renverser à corps de Mousset ou la personne du recteur de l'endroit l'hymne toujours renommée du clerciscisme.

On pourra espérer que cette circonstance rendrait « à huis clos », je ne dis pas de sympathie, ce n'est trop demander, mais seulement l'indignation de certains Français qui ne peuvent pas détester, sans grande peine, en regardant leur

l'opinion publique, lorsque l'Allemagne commençait sa préparation de leur attaque. C'était le 20, à sept heures un quart du matin. Notre chef, le lieutenant-colonel Driant, était justement en tournée d'inspection dans le bois des Chênes.

Tout le monde fut assailli sur le quinzième. Le matin commence avec une rumeur violente. Nos postes déçoivent, selon le constat, se répètent sur la ligne de résistance, et tous nous attendions les événements. Nous avions même les mieux étudiés déclenchés. Vers onze heures du matin, notre poste le plus résistant fut vaincu sous les obus.

« Les Allemands réussirent à s'infiltrer dans nos tranchées de première ligne et à s'accrocher. Les contre-attaques se produisirent de notre côté, et toute la nuit le combat se poursuivit à la grenade. Nos positions furent à peu près maintenues.

Le lendemain, le bombardement reprit de plus belle. Les tranchées moururent par les obus s'expliquaient rapidement ; les boyaux de communication étaient détruits. Toutes nos lignes téléphoniques étaient coupées. Nous ne pouvions communiquer avec l'arrière ou sur nos cotés que par courreurs.

« Vers quinze heures trente, la situation devint tout à fait critique. L'armée se resserra autour de nous et les Allemands avaient même amené par le route de Ville un canon qui prenait en écharpe la position où s'appuyait notre résistance essentielle.

L'infanterie brandebourgeoise approcha, quatre fois plus forte que la troupe française, déjà très éprouvée, mais toujours vaillante. Le colonel, avec cette tranquillité dont il ne se départit jamais, donna la rappeler successives des agents de liaison sur la situation, s'assurant que les chasseurs résistent bien et fait signe au commandant Renouard, au capitaine Vincent, à deux lieutenants, de venir près de lui. Le groupe se forma, puis s'éloigna un peu. Une marmitte de gris culture vient d'éclater au pied d'un arbre avec un grand fracas d'explosion, un bouquet de pierres roulement, de branches abattues... les cinq officiers s'éloignent.

« Nous sommes cernés, nous avons pris mal des portes, dit le colonel. Que vaut-il mieux : se rendre ? tenta une truite avec toutes chances de mourir ? Donnez-moi votre avis, Messieurs. Vous commandez ! »

« Je trouve, mon colonel, ou la mort pour la France.

« Vous, capitaine Vincent ?

« Je trouve, mon colonel.

« Et vous, Messieurs ?

« Les deux lieutenants ont fait un majeur signe d'approbation pleine et entière.

Driant reprit :

« Voilà : nous allons former cinq colonnes avec les hommes qui restent, face à ce côté du bois. Vous prendrez le commandement de chacune d'elles : à moi la cinquième. Et en avant ! Adieu, Messieurs !

« Les Boches ont déjà encerclé le secteur. La terrine leur est réservée pied à pied par chaque colonne, qui varie un peu de direction, suivant la matinée ou suivant son ardence.

« La colonne R., la colonne V., font des prodiges. Leur effectif diminue. Le colonel Driant débouche. Son chef ne fait un pas de flanc. Il marche sur un front d'arbre et, toujours en avant, comme s'il déclenchait un mouvement d'exercice, bat de ses sa main gauche en un geste quasi rythmique et dit :

« Allez, mes enfants, passez, je vous ai conduits jusqu'à la mort... passez... Vive la France ! »

Paris, 10 mars.

Un des chasseurs du colonel Driant, fait prisonnier comme son chef, a pu s'échapper. Il affirme avoir vu le colonel blessé légèrement au bras et emmené par les Allemands. « C'est, dit-il, semblaient traiter leur prisonnier très courtoisement. Et vienne la guerre, on s'en tire à bon compte, sinon avec les bouches, du moins avec le français, en dé-

C'est au contraire. Cela fait lieu de propagande de gouvernement et lorsque le peuple réfute des réformes, on lui répond : « Un peu de patience, souvenez-vous de la défense de l'Inde ! Tant qu'il restera un seul être vivant en France, il n'y aura rien de mal à faire. » Cela dispense également de prendre à des frétilles bénignes un décret nationalisé un temps et un autre qu'on peut consacrer plus sûrement à des entreprises d'un intérêt électoral immédiat. Et vienne la guerre, on s'en tire à bon compte, sinon avec les bouches, du moins avec le français, en dé-

ce qui se passera chez nous après la guerre, mais pas, je n'ai déclaré aucunement, et sans être Mme de Thibaut, je puis vous le dire en un mot comme en cent : On mangera du cœur.

C'est au contraire. Cela fait lieu de propagande de gouvernement et lorsque le peuple réfute des réformes, on lui répond : « Un peu de patience, souvenez-vous de la défense de l'Inde ! Tant qu'il restera un seul être vivant en France, il n'y aura rien de mal à faire. » Cela dispense également de prendre à des frétilles bénignes un décret nationalisé un temps et un autre qu'on peut consacrer plus sûrement à des entreprises d'un intérêt électoral immédiat. Et vienne la guerre, on s'en tire à bon compte, sinon avec les bouches, du moins avec le français, en dé-

ce qui se passera chez nous après la guerre, mais pas, je n'ai déclaré aucunement, et sans être Mme de Thibaut, je puis vous le dire en un mot comme en cent : On mangera du cœur.

« J'étais déjà gravement endommagé, écrit cette dame, lorsqu'éclata la guerre. Mon mari, mobilisé, partit des premiers et je tombai dans un profond chagrin qui augmenta si bien mon mal que je me pris de 7 kilos. Je ne mangeais plus, j'avais l'estomac comme fermé. Je sentais bien que si l'on me trouvait pas le moyen d'arrêter mon anémie, je serais perdu. On m'a ordonné vos Pijous Pink et elles se sont bien chargées d'arrêter le mal. J'ai retrouvé assez vite toutes mes forces, mon appétit et j'ai senti s'atténuer et disparaître mes maux. Enfin, ce qui est stupéfiant, j'ai regagné une partie de mon poids. Je me sens forte et courageuse, mes nerfs ne me trahissent plus. »

Les Pijous Pink sont pourtant connus pour l'anémie, la gêne, la faiblesse générale, les maux d'estomac, migraines, névralgies, douleurs, épiphénomènes nerveux. Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et sur l'apothicairerie : Pharmacie Gobin, 29, rue Ballu, Paris ; 3 fr. 50 la boîte ; 17 fr. 50 les 8 boîtes, francs.

Ces nouvelles ont été communiquées à Mme Driant.

VÊTEMENTS & ÉQUIPEMENTS MILITAIRES Réglementaire de l'Armée Anglaise

GRAND CHOIX de CAOUTCHOUCS pour monter à cheval

MANTEAUX RÉGLEMENTAIRES en GABARDINE IMPERMÉABLE, LÉGERS, AINSI QUÉ DOUBLÉS en POILS de CHAMEAUX.

PÉLERINES NOIRES avec CAPUCHON

BONNETERIE en TOUS GENRES pour MILITAIRES

LEGGINGS et PUTTEES

SAM BROWN BELTS

CEINTURES à COURROIES pour AVIATEURS



OLD ENGLAND - PLACE ROYALE - PAU

Lettre d'Orient UN INCURABLE

Barcelone, février 1916.
J'ai connu accidentellement, il y a quelques semaines, et sans air maladif qui n'exclut pas une certaine dignité, une loi à remarquer.

Il est employé dans un secrétariat quelconque, sa constitution ne lui permettant pas d'effectuer violent. On l'a mis bien de l'imperméable,

Tour pour qu'il ait veillé aider le soir, il serait confortablement resté dans une châtre ville de France, mais il est incrédule par principe ou, par tempérament, il a laissé faire et se refuse à essayer de guider tant soit peu l'oreiller, certain d'avance d'échouer et persuadé que « sa rébellion » ne fera qu'accroître sa défaite.

Je l'avais invité à venir à chez nous pour tuer son cafard et il me faisait l'honneur de sa visite.

Le pauvre garçon était encore plus lamentable que d'habitude. « J'ai été obligé de faire toute la route à pied, me dit-il, c'est bien ma veine. » De fait, sur les quelques kilomètres qui nous séparent, des couloirs d'autos posent dans la journée. Il n'est pas « chanceux ».

Et presque tout de suite (pourrait-il faire moins dans cet état), il se mit à me décrire sa préparation de leur attaque.

C'est le 20, à sept heures un quart du matin. Notre chef, le lieutenant-colonel Driant, était justement en tournée d'inspection dans le bois des Chênes.

Tout le monde fut assailli sur le quinzième, lorsque l'Allemagne commença à préparer de leur attaque.

C'était le 20, à sept heures un quart du matin. Notre chef, le lieutenant-colonel Driant, était justement en tournée d'inspection dans le bois des Chênes.

Tout le monde fut assailli sur le quinzième, lorsque l'Allemagne commença à préparer de leur attaque.

C'était le 20, à sept heures un quart du matin. Notre chef, le lieutenant-colonel Driant, était justement en tournée d'inspection dans le bois des Chênes.

Tout le monde fut assailli sur le quinzième, lorsque l'Allemagne commença à préparer de leur attaque.

C'était le 20, à sept heures un quart du matin. Notre chef, le lieutenant-colonel Driant, était justement en tournée d'inspection dans le bois des Chênes.

Tout le monde fut assailli sur le quinzième, lorsque l'Allemagne commença à préparer de leur attaque.

C'était le 20, à sept heures un quart du matin. Notre chef, le lieutenant-colonel Driant, était justement en tournée d'inspection dans le bois des Chênes.

Tout le monde fut assailli sur le quinzième, lorsque l'Allemagne commença à préparer de leur attaque.

C'était le 20, à sept heures un quart du matin. Notre chef, le lieutenant-colonel Driant, était justement en tournée d'inspection dans le bois des Chênes.

Tout le monde fut assailli sur le quinzième, lorsque l'Allemagne commença à préparer de leur attaque.

C'était le 20, à sept heures un quart du matin. Notre chef, le lieutenant-colonel Driant, était justement en tournée d'inspection dans le bois des Chênes.

Tout le monde fut assailli sur le quinzième, lorsque l'Allemagne commença à préparer de leur attaque.

C'était le 20, à sept heures un quart du matin. Notre chef, le lieutenant-colonel Driant, était justement en tournée d'inspection dans le bois des Chênes.

Tout le monde fut assailli sur le quinzième, lorsque l'Allemagne commença à préparer de leur attaque.

C'était le 20, à sept heures un quart du matin. Notre chef, le lieutenant-colonel Driant, était justement en tournée d'inspection dans le bois des Chênes.

Tout le monde fut assailli sur le quinzième, lorsque l'Allemagne commença à préparer de leur attaque.

C'était le 20, à sept heures un quart du matin. Notre chef, le lieutenant-colonel Driant, était justement en tournée d'inspection dans le bois des Chênes.

Tout le monde fut assailli sur le quinzième, lorsque l'Allemagne commença à préparer de leur attaque.

C'était le 20, à sept heures un quart du matin. Notre chef, le lieutenant-colonel Driant, était justement en tournée d'inspection dans le bois des Chênes.

Tout le monde fut assailli sur le quinzième, lorsque l'Allemagne commença à préparer de leur attaque.

C'était le 20, à sept heures un quart du matin. Notre chef, le lieutenant-colonel Driant, était justement en tournée d'inspection dans le bois des Chênes.

Tout le monde fut assailli sur le quinzième, lorsque l'Allemagne commença à préparer de leur attaque.

C'était le 20, à sept heures un quart du matin. Notre chef, le lieutenant-colonel Driant, était justement en tournée d'inspection dans le bois des Chênes.

Tout le monde fut assailli sur le quinzième, lorsque l'Allemagne commença à préparer de leur attaque.

C'était le 20, à sept heures un quart du matin. Notre chef, le lieutenant-colonel Driant, était justement en tournée d'inspection dans le bois des Chênes.

Tout le monde fut assailli sur le quinzième, lorsque l'Allemagne commença à préparer de leur attaque.

C'était le 20, à sept heures un quart du matin. Notre chef, le lieutenant-colonel Driant, était justement en tournée d'inspection dans le bois des Chênes.

Tout le monde fut assailli sur le quinzième, lorsque l'Allemagne commença à préparer de leur attaque.

C'était le 20, à sept heures un quart du matin. Notre chef, le lieutenant-colonel Driant, était justement en tournée d'inspection dans le bois des Chênes.

Tout le monde fut assailli sur le quinzième, lorsque l'Allemagne commença à préparer de leur attaque.

C'était le 20, à sept heures un quart du matin. Notre chef, le lieutenant-colonel Driant, était justement en tournée d'inspection dans le bois des Chênes.

Tout le monde fut assailli sur le quinzième, lorsque l'Allemagne commença à préparer de leur attaque.

C'était le 20, à sept heures un quart du matin. Notre chef, le lieutenant-colonel Driant, était justement en tournée d'inspection dans le bois des Chênes.

Tout le monde fut assailli sur le quinzième, lorsque l'Allemagne commença à préparer de leur attaque.

C'était le 20, à sept heures un quart du matin. Notre chef, le lieutenant-colonel Driant, était justement en tournée d'inspection dans le bois des Chênes.

Tout le monde fut assailli sur le quinzième, lorsque l'Allemagne commença à préparer de leur attaque.

C'était le 20, à sept heures un quart du matin. Notre chef, le lieutenant-colonel Driant, était justement en tournée d'inspection dans le bois des Chênes.

Tout le monde fut assailli sur le quinzième, lorsque l'Allemagne commença à préparer de leur attaque.

C'était le 20, à sept heures un quart du matin. Notre chef, le lieutenant-colonel Driant, était justement en tournée d'inspection dans le bois des Chênes.

Tout le monde fut assailli sur le quinzième, lorsque l'Allemagne commença à préparer de leur attaque.

C'était le 20, à sept heures un quart du matin. Notre chef, le lieutenant-colonel Driant, était justement en tournée d'inspection dans le bois des Chênes.

Tout le monde fut assailli sur le quinzième, lorsque l'Allemagne commença à préparer de leur attaque.

C'était le 20, à sept heures un quart du matin. Notre chef, le lieutenant-colonel Driant, était justement en tournée d'inspection dans le bois des Chênes.

Tout le monde fut assailli sur le quinzième, lorsque l'Allemagne commença à préparer de leur attaque.

C'était le 20, à sept heures un quart du matin. Notre chef, le lieutenant-colonel Driant, était justement en tournée d'inspection dans le bois des Chênes.

Tout le monde fut assailli sur le quinzième, lorsque l'Allemagne commença à préparer de leur attaque.

C'était le 20, à sept heures un quart du matin. Notre chef, le lieutenant-colonel Driant, était justement en tournée d'inspection dans le bois des Chênes.

Tout le monde fut assailli sur le quinzième, lorsque l'Allemagne commença à préparer de leur attaque.

C'était le 20, à sept heures un quart du matin. Notre chef, le lieutenant-colonel Driant, était justement en tournée d'inspection dans le bois des Chênes.

Tout le monde fut assailli sur le

